

Mémoire pour le BAPE

Projet de mine à Saint-Michel-des-Saints.

Par Gilles Rivest

Présentation

Je suis Gilles Rivest. Historien de formation et natif de Saint-Michel-des-Saints, je suis directeur adjoint des écoles de la Haute-Matawinie (écoles primaires Saint-Jean-Baptiste et Bérard et école secondaire des Montagnes). J'ai enseigné l'histoire à l'école secondaire des Montagnes pendant 23 et je suis à la direction de cette école bientôt 8 ans sous la supervision de ma direction qui s'occupe des écoles primaires. Je prends ma retraite au terme de la présente année. Je suis natif d'ici. J'y connais à peu près tout le monde. Outre mon emploi, j'ai été copropriétaire de la Garderie le P'tit nid d'amour (garderie en installation de 52 places) pendant 31 ans. Pour payer mes études, au tournant des années 1980, j'ai été laitier. Cela m'a permis de desservir tous les commerces et un grand nombre de famille de notre village. Ma connaissance du milieu et des gens d'ici est, humblement, excellente.

Comme historien, j'ai surtout fait des recherches sur la création du réservoir Taureau et sur l'exil de la population de Saint-Ignace-du-Lac en 1931. J'ai aussi publié un ouvrage sur l'histoire de Saint-Michel-des-Saints en 1985 pour le 100^e anniversaire de la municipalité et un autre en collaboration en 2013 pour le 150^e de la fondation du village. Ajoutons des guides historiques touristiques sur l'histoire du village et du réservoir Taureau de même que plusieurs articles, contes ou légendes sur la région dans différents médias.

La venue du projet de mine m'interpelle évidemment et je tenais à vous en faire part par le présent document. Les circonstances font que je ne suis pas en mesure de produire un document exhaustif. Je tenais tout de même à vous fournir l'essentiel de ma réflexion. J'ai tout de même fourni des statistiques à certaines personnes qui présenteront un mémoire.

Historique de la région.

De façon très brève, rappelons que la région s'est développée sous la gouverne des curés Brassard et Provost lors du mouvement de colonisation qui touche le Québec au milieu du XIXe siècle. Si les gens sont venus ici pour y faire de l'agriculture, c'est d'abord l'industrie du bois qui a fait vivre les gens d'ici et qui a mis de l'argent sonnante dans leur poche, avec la traite des fourrures au tout début. Encore aujourd'hui, les meilleurs emplois se retrouvent dans l'industrie forestière.

L'industrie touristique s'est développée au début du XXe siècle, d'abord par des initiatives privées souvent américaines et s'est démocratisée dans le dernier quart de ce siècle. La principale raison en est que le réservoir Taureau était utilisé pour le flottage du bois dans sa partie sud jusqu'en 1970. Ce n'est qu'après cette date que ce réservoir est devenu disponible aux activités nautiques près du village de Saint-Michel-des-Saints. Il en fut sensiblement de même pour la villégiature. Ailleurs dans la région, ce n'est pas l'espace qui manque pour la villégiature, la chasse, la pêche ou la pratique de sports motorisés. *L'exploitation de Nouveau Monde Graphite ne représentera qu'une infime partie du territoire exploitable pour le tourisme ou la villégiature. Si l'on transpose le territoire de la Matawinie à l'échelle du corps humain, on ne parle plus de cicatrice, mais à peine d'une petite égratignure. Sur Google Map, en affichant la province de Québec, rien ne sera visible, contrairement au massacre environnemental que l'on aperçoit en examinant la carte de l'Alberta dans la région de Fort McMurray.*

Le projet a aussi un potentiel touristique, tel que prévu par l'entreprise par la construction de piste cyclable et pédestre en périphérie du site. On compte aussi augmenter l'électrification du transport dans la région. L'entreprise Nouveau Monde Graphite a déjà participé à l'installation de borne de recharge pour voiture électrique dans la région, ce qui n'est pas sans déplaire aux touristes actuels.

Le réservoir Taureau demeure le centre de notre développement touristique. Rappelons que sur le plan environnemental, il s'agit d'un réservoir dont la construction a eu un impact environnemental non négligeable, impact qui, aujourd'hui, s'attirerait l'opposition de ceux mêmes qui le défendent et s'oppose au projet de mine. Le réservoir continue à se vider chaque hiver ce qui n'est pas sans effet sur sa biodiversité. Pourtant, personne ne remet en cause son existence. Si l'on voulait être puriste et redonner à la nature tous ces droits, il faudrait démolir le barrage Matawin.

Par ailleurs, il est important de rappeler que des projets miniers ont déjà existé dans le milieu. Au début du XXe siècle, des milliers de tonnes de minerais ont été extraits du gisement Maisonneuve pour en extraire de l'uranium. Bien qu'il n'y ait jamais eu d'exploitation à grande échelle, il subsiste tout de même ici des galeries aujourd'hui inondées contenant du matériel radioactif. Heureusement, diront la majorité des citoyens concernés, la mine d'uranium n'a jamais été exploitée de façon commerciale. Une mine de micas a aussi été exploitée au milieu du XXe siècle près de la rive ouest du réservoir Taureau. Finalement, encore aujourd'hui, à 800 mètres de chez moi, sur le Chemin Saint-Joseph, une carrière est en exploitation. Des centaines de tonnes de minerais y sont extraites chaque mois. Malgré la proximité de ma résidence, il n'y a aucun bruit perceptible de chez moi, aucune nuisance due à la poussière, seulement plusieurs voyagent de camion en semaine sur les heures de travail régulières. Ainsi, le bruit ou la poussière inhérente à l'exploitation de la mine de graphite situé à plusieurs kilomètres du village ne m'effraie quère. Et pourtant, l'eau de pluie draine la poussière de la carrière dans la nappe phréatique à quelques centaines de mètres du réservoir Taureau. Qui s'en inquiète? Les opposants à la mine? Non.

Développement économique vs environnement

Il y a 30 ans, le flottage du bois a cessé sur nos cours d'eau. Auparavant, cela se faisait sans aucun souci de l'environnement, comme la construction des chemins forestiers, l'absence de reboisement ou de planification des coupes à long terme. Avec le temps, l'industrie forestière a dû s'adapter. Elle s'est transformée pour respecter les exigences environnementales des gouvernements. Les gens d'ici sont soucieux de leur environnement, de leur forêt et nous savons qu'il est possible d'exploiter une ressource en respectant nos écosystèmes. Nous en avons fait la preuve. Cette attitude devrait permettre aux opposants au projet de mine de graphite de comprendre que les gens d'ici ont le souci de voir ce projet se développer dans le respect de l'environnement, tout comme eux.

Et voilà l'essentiel. Il n'y a personne qui souhaite donner carte blanche à une entreprise pour exploiter quelque richesse que ce soit ici sans se soucier de la façon dont cela sera fait. Cependant, il y a des instances dont la responsabilité est de s'assurer que le tout soit bien fait. Le BAPE en est une. Je suis confiant que le BAPE possède toutes les connaissances et les pouvoirs pour s'assurer que le projet soit fait d'une façon qui respecte l'environnement. Le Ministère de l'Environnement aussi.

Donc, une mine de graphite oui, mais dans le respect du milieu. Jusqu'à maintenant, je n'ai aucune raison de croire que Nouveau Monde Graphite a l'intention de travailler autrement. Nous avons posé des questions et nous avons eu des réponses, tout comme le ministre de l'Environnement lors de la préparation par l'entreprise de son étude d'impact environnementale. J'ai personnellement participé à ce processus en posant des questions et en assistant à une séance d'information.

Le projet est intéressant en ce qu'il ne laissera jamais de cicatrice immense comme certains le prétendent. Il y aura remplissage du site au fur et à mesure. L'entreprise est aussi soucieuse de trouver une méthode d'enfouissement des résidus qui soit sécuritaire. Elle vise aussi une exploitation avec de la machinerie électrique. À cet égard, il faut aussi considérer l'impact environnemental provincial, canadien et mondial. Comment demander de diminuer l'émission de gaz à effet de serre dû au transport routier sans se mobiliser autour d'un projet qui vise à électrifier ces moyens de transport?

Sur le plan historique, le projet durera entre 25 et 30 ans. 50 ans plus tard, la nature aura repris ses droits et peu de gens se souviendront du projet, comme c'est souvent le cas. À l'échelle historique, ce ne sera qu'un clin d'œil temporel.

Si une usine de liquéfaction de gaz est acceptable pour le gouvernement du Québec parce qu'elle aura un impact mondial positif, comment le ministre de l'Environnement pourrait dire non au projet de Nouveau Monde Graphite qui aura un impact environnemental bien minime comparativement au projet en cours au Saquenay, mais tout aussi porteur d'espoir pour la région et l'électrification de nos moyens de transport?

Certains s'inquiètent aussi du déversement possible d'eau dans le ruisseau qui longe le site à exploiter. Pourtant, le système de traitement des eaux usées qu'on y propose me semble en tout point semblable aux étangs qui traitent les eaux usées de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Lors de leur construction, bien des gens s'inquiétaient de voir une partie de ces eaux retourner à la Rivière-Matawin. Après quelques décennies, force est de constater que le système est efficace. Les opposants à la mine se préoccupent-ils de nos eaux usées? Non

Villégiature et développement économique.

Les villégiateurs ont ce trait particulier qu'une fois installés, ils ont des intérêts qui sont souvent en contradiction avec le développement d'une région. C'est bien connu de tous ceux qui vivent dans ces milieux. Et c'est normal. Les villégiateurs s'installent pour y vivre paisiblement. Parfois, cependant, ils choisissent de s'installer dans un milieu où des activités industrielles existent déjà et ils revendiquent par la suite des ajustements souvent incompatibles avec les activités économiques en place. Dans ces cas, il est difficile de justifier leur choix.

C'est ce qui s'est passé avec le développement du réservoir Taureau. Accessibles aux bateaux moteurs, des villégiateurs se sont mis à revendiquer des mesures difficilement applicables, comme de réduire la limite de vitesse sur ce plan d'eau par endroit. Cela est impensable et impossible à contrôler. Je suis moi-même propriétaire d'un chalet à la baie du Poste avec ma famille. L'été, je n'y vais plus, car le bruit des bateaux à cet endroit est franchement désagréable jusqu'à tard le soir. Mais nous nous y sommes installés il y a une dizaine d'années. Je ne revendiquerai pas quoi que ce soit, car ce fut notre choix. La terre ne peut arrêter de tourner parce que je m'y suis installé.

Ce phénomène a permis de voir une fracture importante entre les villégiateurs et les résidents du pourtour du réservoir Taureau et la population résidente en 2006 lors de la fermeture de l'usine de panneau et du moulin à scie. Alors que 400 emplois étaient perdus, j'ai entendu bien des villégiateurs se réjouir parce que cela signifiait la fin du « ronron » de nos usines qui les dérangeait lorsque le vent venait du sud-ouest. Pourtant, ce « ronron », qui datait de près de 50 ans, s'avérait être un bruit rassurant pour les résidents, un signe de prospérité et de sécurité pour nos familles. Le clivage entre villégiateurs et résidents atteignait son paroxysme. Des gens fortunés, résidents de chalets ou de maisons de luxe, semblaient indifférents aux malheurs de gens dont le revenu moyen oscillait autour de 40 000\$ à 50 000\$ par année.

Sans rien enlever aux droits des villégiateurs qui s'inquiètent pour le bruit et la poussière de l'exploitation d'une mine de graphite ici, il n'en demeure pas moins que les gens d'ici ont le droit de rêver à un avenir prospère si cela se fait dans le respect du milieu et de l'environnement.

Je vendrai donc mon chalet avant de demander aux utilisateurs de changer leurs activités...
Leurs inquiétudes sont toutefois justifiées, surtout pour ceux qui sont installés à proximité du gisement. Il en va de même pour les résidents qui habitent ce secteur. Mais soyons ouverts à l'avenir!

Conclusion

Dès le début de l'annonce du projet de Nouveau Monde Graphite, j'ai été interpellé par les opposants au projet de mine. Nous savions encore bien peu de choses sur les intentions des promoteurs, sur la façon dont ils envisageaient l'exploitation de cette mine que déjà on me demandait d'écrire un article intitulé : Pas encore un autre Saint-Ignace-du-Lac! Je trouvais sincèrement que c'était très précocement compte tenu de ce que nous savions du projet. D'autant plus que ces personnes occupent fièrement le réservoir Taureau créé par l'inondation de Saint-Ignace-du-Lac! J'ai cependant vite compris qu'il s'agissait surtout d'un groupe de villégiateurs et de résidents inquiets qui avait déjà pris position de façon catégorique contre le projet. J'ai voulu être plus prudent dans l'évaluation du dossier.

Mon esprit cartésien m'a amené à prendre mon temps et à poser davantage de questions :

- Quel serait l'impact du projet sur notre environnement?
- Existe-t-il d'autres projets du genre au Québec?
- Y aura-t-il un BAPE?
- Quel sera l'impact du projet sur le développement de ma région s'il va de l'avant?

Constat :

- Ma position est maintenant claire. Si le projet fait la preuve qu'il peut respecter les normes environnementales actuelles, je suis d'accord. Je fais confiance au BAPE et au gouvernement pour analyser la situation et proposer les ajustements nécessaires.
- Un autre projet situé au Lac des îles existe déjà. Mes concitoyens y ont constaté que ce type de projet peut exister à proximité de leur village sans réel problème. Rien à voir avec la cicatrice de Thetford Mines ou de Malartic.
- Le bruit d'un tel projet ne peut être dérangeant. J'en ai la preuve, je vis à 800 mètres d'une importante carrière.
- Il y a un BAPE.
- Le projet aura un impact très positif sur le développement de ma région et pourrait même devenir un attrait touristique si des pistes cyclables ou pédestres sont aménagées à proximité comme prévu.
- Notre milieu a besoin d'un nouveau souffle économique. Nos écoles, la vitalité du milieu, les milieux des affaires et les travailleurs d'ici en ont besoin.
- Je doute des intentions des villégiateurs qui s'opposent au projet. Comme ils ont déjà démontré leur faible préoccupation face aux intérêts des résidents en 2006, je me questionne sur les craintes réelles de ces gens. Ils ne s'inquiètent pas du ruissellement des eaux de la carrière actuelle, du sous-sol des entreprises en place, du rejet des eaux usées du village ou des résidus d'huile des anciennes stations-service. Le bruit que causerait la mine et le dynamitage hebdomadaire les effraient probablement davantage. Pour ceux qui vivent à proximité, je comprends. Pour ceux qui vivent sur les bords du réservoir Taureau, je ne comprends pas.
- Je comprends mieux les inquiétudes des gens qui vivent plus près du site.

- L'opposition au projet me semble relever davantage du syndrome « pas dans ma cour » que d'un réel souci de voir une entreprise collaborer à la lutte aux changements climatiques.
- Pour les eaux usées qui se déverseront dans ce que nous appelons le *Crique à l'Eau Morte*, à vous, gens du BAPE et ministre de l'Environnement, de s'assurer que ce soit fait dans les normes les plus strictes.
- Les gens d'ici (commerçants ou travailleurs) sont à grande majorité en faveur du projet si celui-ci respecte l'environnement. Je connais à peu près tout le monde dans ce milieu et il m'a été facile de le constater depuis le lancement du projet.
- Jusqu'à maintenant, Nouveau Monde Graphite a fait la preuve qu'il peut être un bon citoyen corporatif en soutenant les initiatives du milieu.
- Je crois qu'il sera aussi possible de répondre aux besoins des villégiateurs et de développer le projet sans qu'il ne devienne envahissant pour ceux qui viennent chercher ici le calme et la tranquillité.

Sommes toutes, je crois que l'état actuel du souci environnemental collectif fera en sorte que les mesures peuvent être prises pour que le projet aille de l'avant. Comprenons que ce souci environnemental comprend autant l'impact direct sur le milieu que sur l'apport du projet au développement de l'électrification des transports au Québec.

Les gens d'ici, et j'en fais partie, se promène en gros « Pick Up » pour faire face à l'état de nos routes et aux besoins de la vie en montagne. C'est une question de sécurité. Pourtant, je rêve au jour où je pourrai me procurer un tel véhicule qui soit électrique, même si cela devait signifier de déboursier davantage pour son acquisition. Le projet de Nouveau Monde Graphite contribuera à la réalisation de ce rêve...

Gilles Rivest, historien.

Directeur adjoint des écoles de la Haute-Matawinie.